

DEPARTEMENT
de la
CHARENTE-MARITIME

VILLE DE ROYAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

REUNION DU 15 DECEMBRE 1967

67124
OBJET :

Révision des
listes électora-
les pour 1968

Le quinze décembre mil neuf cent soixante sept, à 18 heures, le Conseil Municipal de ROYAN s'est réuni, en séance ordinaire, au lieu ordinaire de ses réunions à la Mairie, sous la présidence de M. Jean de LIPKOWSKI, Député-Maire, d'après convocations faites le 11 décembre 1967.

Etaient présents : MM. de LIPKOWSKI, MATRAS, BISCAYE, Melle FOCHE, MM. BUJARD, COLLE, MOUCHOT, BOUCHET, NAULIN, BOUDEY, BROTRÉAU, VULTAGGIO, Mme BIDEAU, MM. BERLAND, OSQUIGUIL, STIPAL, CAMBLONG, REIX, NARTEAU, GACHET.

Représenté : M. TETARD par M. BISCAYE.

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été, conformément à l'article 29 du Code Municipal, procédé immédiatement à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.

M. VULTAGGIO ayant obtenu l'unanimité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu le Code Electoral et notamment les articles 17 et 25,
Vu les instructions de M. le Préfet de la Charente-Maritime,

DESIGNE :

- M. DOMEQ Yves comme délégué du Conseil Municipal à la Commission Administrative chargée de dresser le tableau d'additions et de retranchement à la liste électorale pour 1967.
- M. BROTRÉAU Louis et M. BOUDEY Paul comme délégués à la Commission chargée de juger les réclamations.

Fait et délibéré à ROYAN, les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre, MM. les Membres présents.

VU

ROCHEFORT-s/MER, le

Le Sous-Préfet,

Pour extrait conforme,
Pour le Député-Maire,
L'Adjoint Délégué,



8 JAN. 1968

